



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire

un autre sens à l'économie...



Nantes, le 11 août 2011

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie d'un courrier que j'adresse ce jour au Préfet de Région sur la situation de crise que vit le secteur de la Solidarité.

Je demande, par ce courrier, l'ouverture d'une large concertation pour éviter des blocages dans le fonctionnement des structures concernées.

Si votre mouvement souhaite s'associer à cette démarche, n'hésitez pas à me le faire savoir.

Recevez, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Le Président
de la Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire
des Pays de la Loire

Jacques STERN



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire

un autre sens à l'économie...

Mr le Préfet de la Région des Pays de la Loire
Préfecture de la Région Pays de la Loire
6 quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES Cedex 1

Copie à :

Mr le Président du Conseil Régional
Mrs les Présidents des Conseils Généraux de la région
Mrs les Présidents des Communautés d'Agglomération de la région
Mrs les Président(e)s des organismes adhérents à la CRESS

U.R.I.O.P.S.S.

22 AOUT 2011

NANTES

Objet : Situation du secteur non lucratif de Solidarité
PJ : Motion de l'URIOPSS

Nantes, le 11 août 2011

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous transmettre copie de la motion adoptée par l'Assemblée Générale de l'URIOPSS des Pays de la Loire le 23 juin dernier sur la situation très complexe que vit le secteur non lucratif de la solidarité.

Je suis bien certain que vous avez déjà eu communication de ce document, mais je tiens à vous apporter, Mr le Préfet, quelques éléments d'analyse complémentaire, en particulier sur la situation de l'emploi dans ce secteur.

En effet, ce secteur représente une part importante de l'activité de l'Economie Sociale et Solidaire de la région. Plus de 60000 emplois à la fin de 2010 dans le champ associatif et une part significative de l'emploi dans les mutuelles de la région.

Le suivi de l'emploi dans l'Economie Sociale et Solidaire que notre observatoire réalise montre un tassement significatif de l'emploi associatif au dernier trimestre 2010 et au premier trimestre 2011.

Sans revenir sur le contenu de cette motion que j'approuve entièrement, je vous confirme mon inquiétude.

Je souhaite qu'une large concertation s'ouvre dans ce secteur pour éviter que les crispations que l'URIOPSS évoque et que l'actualité nous confirme conduisent à des blocages voire des fermetures de services. Cela serait préjudiciable à la vie quotidienne de nombre de nos concitoyens mis en difficulté par un contexte économique et social difficile ou par des problèmes de santé.

Si vous retenez notre proposition, Mr le Préfet, je suis à votre disposition pour mobiliser avec les membres de la CRESS les acteurs du secteur pour cette concertation que j'appelle de mes vœux.

Le Président
de la Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire
des Pays de la Loire

Jacques STERN